

Paris, le 20 avril 2015

**Une 19e édition du Salon de l'AMIF renouvelée
sous l'impulsion de son Président Stéphane Beudet**



C'est une première : mardi 14 avril 2015, l'inauguration du Salon des Maires d'Ile-de-France a réuni le Premier ministre, Manuel Valls, la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon.

Avec près de 20 000 visiteurs sur trois jours, Stéphane Beudet a rappelé que ce Salon était l'occasion de *« réfléchir, dans une ambiance constructive et conviviale, aux grands sujets auxquels les maires franciliens sont confrontés »*.
Devant ses Vice-Présidents et de nombreux élus franciliens, le Président de l'AMIF a insisté sur la nécessité pour les Maires *« d'innover, pour renforcer leur territoire, leur attractivité et mieux servir leurs administrés. »*



Retour sur les tables rondes du salon de l'AMIF :



- **Conférence métropole Périphérique : l'AMIF donne la parole aux oubliés du Grand Paris**

Selon les départements, une grande hétérogénéité existe dans les conditions de vie des Franciliens. Or, chaque territoire doit bénéficier d'un aménagement adapté aux besoins de sa population.

La question du chômage touche davantage les franges de l'Ile-de-France que Paris. C'est d'ailleurs en Seine-et-Marne que l'évolution du taux de chômage est la plus importante, tout comme il existe près de deux fois plus de dossiers de surendettement en Seine-et-Marne qu'à Paris. Le temps de transport moyen est également plus élevé pour les habitants de la grande couronne que pour les Parisiens (2 heures 30 pour les premiers, 1 heure 30 pour les seconds).

Souhaitant éviter une Ile-de-France à plusieurs vitesses, Stéphane Beudet œuvre pour que la construction de la métropole soit connectée au reste des territoires. Il souhaite que les Maires ruraux soient également associés à l'élaboration des grands projets et annonce qu'une commission de l'AMIF sera d'ailleurs consacrée à la ruralité en Ile-de-France.

Stéphane Beudet et Jacques Drouhin, Maire de Flagy et Président de l'Association des Maires Ruraux du 77, se rejoignent sur une vision constructive des villes urbaines comme rurales basée sur leur capacité d'innovation et leur complémentarité. Se servir de la loi Pélissard pour développer des communes nouvelles est une des solutions qui permettrait aux villes de sortir du carcan normatif (25% de logements sociaux, la réglementation technique relative à l'accessibilité trop rigide...) et de l'étau budgétaire imposés par l'Etat.

- **Les élus locaux sont-ils devenus incontournables dans la décision publique ?**

Les collectivités territoriales portent 70% des investissements publics et sont ainsi le premier investisseur public. Financeurs, les élus locaux entendent bien être décideurs, peser sur la décision publique.

Les conférenciers ont fait le choix d'examiner l'élaboration d'une politique publique à l'aune du projet du Grand Paris. Le projet du Grand Paris se fonde sur une nouvelle vision de l'aménagement du territoire francilien. Pourtant, les débats se focalisent sur la gouvernance du Grand Paris et ses dispositifs de concertation. Alors que cette concertation s'exerce à plusieurs niveaux, entre les institutions et les Maires puis entre les Maires eux-mêmes, les édiles doivent également organiser de véritables concertations avec des habitants porteurs d'attentes et d'idées. Etre maire, c'est exercer le plus beau des mandats, mais c'est aussi un exercice quotidien d'humilité. Il faut savoir écouter et co-construire les politiques publiques.

Fédératrice, l'AMIF a notamment vocation à faciliter ces échanges entre le Grand Paris et le reste de l'Ile-de-France, entre d'un côté le mastodonte métropolitain et de l'autre les territoires périphériques.

- **Comment adapter les ressources aux besoins et limiter le recours à la pression fiscale ?**

Le périmètre de l'action des Maires a été discuté : cantine, crèche... autant de services coûteux non obligatoires, qui correspondent pourtant à des demandes fortes de la population. Pour continuer à y répondre, les maires doivent réinventer et mobiliser l'expertise des entreprises, notamment celles implantées sur leurs territoires.

Pour Emmanuel Lamy, Maire de Saint-Germain-en-Laye et Vice-Président de l'AMIF, les Maires doivent être responsables, faire preuve d'exemplarité et réduire leurs dépenses de fonctionnement. Dans ces conditions, les habitants pourraient accepter de revoir leurs attentes à la baisse.

La réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est un mouvement irréversible, qui doit être bien accompagné. Le combat des Maires porte sur l'amplitude de ses baisses et la vitesse à laquelle elles s'effectuent.

Ce Salon a positionné l'AMIF comme un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et il a permis aux élus « de prendre un peu de hauteur sur les problématiques du quotidien », selon leurs propres aveux.

« *Ce salon avait été un vivier d'expertise, le jalon d'un travail collectif et quotidien* » a conclu Stéphane Beaudet après trois jours de débats.

Contact presse:

Léonard Gallot:

leonard@agenceraoul.com - 07 88 02 31 60

Krystel Valaydon

krystel@agenceraoul.com - 06 28 73 31 76